



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Unité départementale du Hainaut
aurélien.gibault@developpement-
durable.gouv.fr

Lille, le 21 mai 2019

Objet : **Projet d'une unité de valorisation de pneumatiques usagés de l'entreprise
RE.NO.VA sur la commune de Ferrière-la-Grande
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale**

N° d'enregistrement Garance : n° 2019-003482

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 15 mars 2019 pour émettre un avis sur le projet en objet

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département du Nord